

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Chartres (28)
Place des halles
28019 Chartres

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Chartres (28)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21280085800012

Code postal / Ville : 28019 Chartres**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>**Identifiant interne de la consultation :** 24V039**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service Marchés Publics - Tél : +33 237234064 - Mail : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de consultation

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Lundi 28 octobre 2024 - 15:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Les critères d'attribution sont définis à l'article 8.2 du règlement de consultation.**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Affaire n°24V039 : Travaux de restauration et d'assainissement du chevet de l'église Saint-Aignan à Chartres**Classification CPV :** 45212314**Type de marché :** Travaux**Description succincte du marché :** Affaire n°24V039 : Travaux de restauration et d'assainissement du chevet de l'église Saint-Aignan à Chartres**Lieu principal d'exécution :** Eglise Saint-Aignan, place de l'Etape au Vin à Chartres (28000)**La consultation comporte des tranches :** Non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot n°1 : Echafaudage, maçonnerie et pierre de taille

Il se décompose en 3 phases :

- Phase n°1 : Travaux intérieurs de conservations,
- Phase n°2 : Travaux extérieurs, charpente et couverture ,
- Phase n°3 : Travaux des sols extérieurs et mise en place des drains.

Classification CPV : 45262510

Lieu d'exécution du lot : Eglise Saint-Aignan, place de l'Etape au Vin à Chartres (28000)

LOT :

Lot n°2 : Charpente

Le titulaire du lot n°2 n'intervient que pendant la phase n°2 - Travaux extérieurs, charpente et couverture.

Classification CPV : 45261100

Lieu d'exécution du lot : Eglise Saint-Aignan, place de l'Etape au Vin à Chartres (28000)

LOT :

Lot n°3 : Couverture

Le titulaire du lot n°3 n'intervient que pendant la phase n°2 - Travaux extérieurs, charpente et couverture.

Classification CPV : 45261210

Lieu d'exécution du lot : Eglise Saint-Aignan, place de l'Etape au Vin à Chartres (28000)

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Des dates de visites et les conditions d'inscriptions à ces visites sont définies à l'article 6.2 du règlement de consultation.

Autres informations complémentaires :

Variantes : Aucune variante n'est autorisée.

Durée : Le marché débute à compter de sa notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Marché de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Financement : ressources propres (budget communal) et par l'octroi d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10%.

L'instance chargée des procédures de recours est indiquée à l'article 9.2 du règlement de consultation.

Introduction de recours :

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet : <http://www.telerecours.fr> ».

Canal ad hoc de consultation des documents : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Date d'envoi du présent avis

25 septembre 2024